



RETRAITES

Une autre réforme des retraites est possible ! Les propositions de la CGT

Deux Français sur trois sont opposés à la réforme des retraites que prépare le gouvernement, et 93 % d'entre eux refusent la baisse de leur pension. C'est pourtant ce qui est envisagé, avec le régime par points préconisé par Emmanuel Macron et construit par Jean-Paul Delevoye. L'entrée de ce dernier au gouvernement démontre d'ailleurs que c'est bien un projet Macron-Delevoye qui est en route avec, pour seul objectif, de nouvelles économies budgétaires sur le dos du monde du travail.

Le Premier ministre annonce une période de consultations alors que, depuis dix-huit mois, l'ex-haut-commissaire Delevoye a bâti un projet sans prendre en compte aucune des nombreuses propositions de la CGT.

Il est indispensable d'augmenter le financement des retraites pour, d'une part, améliorer les pensions de tous les travailleurs et travailleuses et, d'autre part, revenir à un âge légal de départ à 60 ans. On vit plus longtemps aujourd'hui parce qu'on travaille moins longtemps. Changer cette tendance conduirait à l'effet inverse.

La CGT a chiffré les financements nécessaires en s'appuyant, par exemple, sur ce constat : plus les salaires et les pensions stagnent ou baissent, plus les dividendes versés aux actionnaires augmentent.

La relance de pseudo-concertations, quelle qu'en soit la durée, dans la perspective d'échéances

électorales à venir, sans volonté de changer radicalement le fond du rapport Delevoye, est inutile. Les questions essentielles sont en réalité, pour toutes et tous : « À quel âge je vais pouvoir partir et avec combien ? », « Combien d'années en bonne santé vais-je pouvoir espérer profiter de ma retraite ? »

Lors de la rencontre avec le Premier ministre, la CGT a porté une nouvelle fois les propositions indispensables à une retraite assurant un départ de toutes et de tous à taux plein dès 60 ans.

Notre système actuel par répartition doit, certes, être amélioré pour prendre en compte la diversité et l'évolution du monde du travail actuel, mais à qui fera-t-on croire que ce qui a été créé à la Libération dans un pays ravagé et ruiné par la guerre devrait se traduire, aujourd'hui, par une régression sociale dans une des plus grandes puissances économiques du monde ?

Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses !

La CGT propose de renforcer la qualité des emplois, de garantir leur stabilité, d'améliorer le niveau des salaires et les conditions de travail. La retraite est bel et bien le reflet de la vie active.

La CGT exige des réponses immédiates sur des questions essentielles que le gouvernement se garde bien d'aborder :

- la mise en œuvre d'une politique volontariste d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, améliorant la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure, à qualification égale, de 20 % en moyenne. Cette décision permettrait d'abonder à hauteur de plus de 6 milliards d'euros les ressources des différents régimes de retraite existants ;
- **la validation de trois années d'études au moins, de formation initiale ou continue, de recherche du premier emploi ou période de précarité pour les jeunes** qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans. L'acquisition des droits par la jeunesse doit être assurée en partie par l'État, de même que ce dernier doit prendre en charge sa formation. L'autre partie doit être prise en charge sous forme de cotisations par les entreprises qui bénéficient de la qualification acquise par les salariés ;
- **le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite** : moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis dix ans. Dans ce contexte, le gouvernement veut reculer l'âge réel de la retraite à 64 ou 65 ans... **La CGT propose** de mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle favorisant le maintien et le retour au travail entre 55 et 60 ans ;
- **la CGT exige la reconnaissance de la pénibilité au travail, avec l'aménagement des fins de carrière et le droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans, voire 50 ans** pour les métiers les plus pénibles. C'est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.

D'ores et déjà, la CGT appelle l'ensemble des salariés, les retraités et les privés d'emploi à se mobiliser dès le 24 septembre, pour imposer une amélioration des droits à la retraite de toutes et tous, pour qu'urgence sociale et urgence environnementale se conjuguent au présent.

Montreuil, le 6 septembre 2019

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____



Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur WWW.cgt.fr**